

Rapport annuel 2017

Bureau de la coordination :

Av. de Tourbillon 9 – 1950 Sion

Tél. 027 323 00 03

Courriel : info@coraasp.ch

Siège de l'association :

Rue de la Borde 25 – 1000 Lausanne

www.coraasp.ch

Juin 2018

RAPPORT DE LA PRESIDENCE

Malgré l'absence d'un timonier chevronné suite à la démission de la présidente Cesla Amarelle, nommée au gouvernement du Canton de Vaud, la Coraasp a poursuivi la réalisation de plusieurs projets importants grâce spécialement au dynamisme et à l'engagement de sa directrice Florence Nater et grâce au travail de son équipe.

La Coraasp a en particulier continué à développer des actions pour une meilleure valorisation des associations affiliées, pour une information supracantonale, notamment véhiculée par le site www.santépsy.ch, un moyen valable pour déstigmatiser et provoquer le changement de jugement de la société vis-à-vis des personnes ayant fait l'expérience, toujours traumatisante, de la souffrance psychique. De la part du comité et des associations affiliées un grand Merci à toute l'équipe.

Se basant sur les valeurs communes et reconnues par les 26 associations qui la composent, la Coraasp s'inspirant de la vision de l'OMS, se donne comme mission (je cite) « *de contribuer à faire évoluer les structures collectives, afin de prévenir, maintenir et rétablir la santé psychique au sein de la population suisse. Pour réduire la montée de l'individualisme et redonner sa juste place à des compétences et à des postures citoyennes et de responsabilité sociale, elle crée, organise et soutient des projets qui favorisent la participation et l'intégration des patients psychiques.* (« Carte d'identité », www.coraasp.ch).

Dans la situation politique et sociétale actuelle, certains groupes influents nient régulièrement les difficultés réelles des personnes souffrant d'un trouble psychique à être capables de rejoindre efficacement le monde du travail, et appellent constamment à la responsabilité personnelle de chacun. Ils occultent les difficultés et souvent l'impossibilité à un engagement professionnel constant qui soit acceptable par les employeurs. Dans un tel contexte, le rôle de la Coraasp en tant que « lobby des minorités négligeables » devient, à l'évidence, au niveau fédéral une exigence primordiale.

La Coraasp est prête à assumer ces défis.

Fernando Fiori
Président ad interim

RAPPORT DE LA DIRECTION ET DE L'ÉQUIPE

INTRODUCTION

Piloter au quotidien une organisation telle que la Coraasp est une activité gratifiante, valorisante, porteuse de sens. C'est un réel plaisir pour moi de m'engager jour après jour dans la conduite des différents projets de la Coraasp, des projets qui visent à défendre et promouvoir une autre vision de la santé mentale et à bousculer certaines représentations sociales encore bien tenaces. C'est stimulant que de travailler avec des personnes aux parcours de vie si riches et diversifiés pour chercher ensemble à renforcer le rayonnement de la Coraasp en Suisse romande et à promouvoir les valeurs qui sont les siennes. C'est un privilège que de pouvoir exercer son activité avec beaucoup d'autonomie, dans un contexte de confiance avec le comité, l'équipe, les membres et les partenaires.

Comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ce rapport d'activités, écrit à plusieurs mains, les projets et activités foisonnent ; créativité, engagement, enthousiasme, souplesse et disponibilité sont les moteurs de notre petite équipe. C'est ce qui fait la richesse de la Coraasp !

Bonne lecture !

Florence Nater
Directrice de la Coraasp

ORGANISATION ET STRUCTURE

Equipe professionnelle

Florence Nater	directrice, responsable politique sociale et répondante opérationnelle du site www.santépsy.ch (60 %)
Céline Vuillaume	responsable secteur formation et coaching (20 %) dès le 1 ^{er} juin 2017
Sabine Germanier	secrétaire et chargée de projet pour le 10.10 (60 %)
Jean-Pierre Zbinden	président de la commission art. 74 (15 %)
Marlyse Niederhauser	collaboratrice remplaçante (30 %) dès le 01.11.2017
Alexandre Mariéthoz	collaborateur communication 10.10 et santépsy.ch (à l'heure)

Membres du comité (composition dès le 01.07.2017)

Poste vacant	Président-e
Fernando Fiori	Vice-Président (A3 Jura, Jura)
Cécile Comina	Membre (Croepi, Vaud)
Jean Dambron	Membre (Le Relais, Genève)
Jeanine Morier	Membre (Graap Association, Vaud)
Nadia Nicoli	Membre (Anaap, Neuchâtel)
Blaise Rochat	Membre (Afaap, Fribourg)

POINTS FORTS 2017

Site internet romand pour la promotion de la santé mentale



L'année 2017 a été marquée par le développement et la promotion du site internet [santépsy.ch](http://www.santépsy.ch) (www.santépsy.ch) qui représente une plateforme internet de référence dans le domaine de la santé mentale. Réalisée conjointement par les cantons latins en partenariat avec la Coraasp, la plateforme internet [santépsy.ch](http://www.santépsy.ch) est en ligne depuis le 10 octobre 2016. Elle offre un vaste éventail d'informations sur la santé psychique et fournit des conseils utiles pour prendre soin de sa santé mentale. On y trouve aussi des adresses de ressources disponibles en Suisse romande, ainsi que les numéros en cas d'urgence.

La coordination du projet [santépsy.ch](http://www.santépsy.ch), placée sous la responsabilité des cantons latins, s'est poursuivie tout au long de l'année au sein du groupe de travail santé mentale de la Commission de prévention et de promotion de la santé (CPPS). Pour ce faire, le groupe de travail s'est réuni à l'occasion de 8 séances de coordination. En bilatéral, d'autres séances ont eu lieu avec Madame Alexia Fournier Fall, coordinatrice de la CPPS.

Un travail d'envergure a été réalisé pour la promotion du site [santépsy.ch](http://www.santépsy.ch) sous diverses configurations.

Matériel promotionnel

L'élaboration de matériel spécifique du site internet www.santépsy.ch a été créé sous forme de

cartes de visite et d'affichettes. Au printemps 2017, avec la collaboration de l'atelier bureau du Graap Fondation, près de 7000 envois de matériel promotionnel ont été effectués en Suisse romande.

Cette action a ciblé plusieurs multiplicateurs dans les différents cantons :

- ✚ des médecins généralistes
- ✚ des pédiatres
- ✚ des psychiatres
- ✚ des pharmacies
- ✚ des hôpitaux

Les partenaires inscrits sur le répertoire d'adresses de santépsy.ch, de même que les institutions invitées à s'inscrire ont également reçu du matériel à l'automne 2017.

Réalisation de deux clips vidéo et développement d'une page facebook santépsy.ch

Deux clips vidéo ont été réalisés pour parler de la santé psychique. Ils sont visibles sur la page d'accueil du site de santépsy.ch ou en se connectant aux liens ci-dessous :

Clip 1 : https://youtu.be/5l_1D0zeeHg

Clip 2 : <https://youtu.be/IS98z0prnZA>

Ces clips vidéo ont été mis en ligne et visionnés en public pour la première fois à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale, dans le cadre de la cérémonie officielle du 10.10 organisé par la Coraasp.

Dans le mouvement de ce développement, une page facebook a été créée : <https://www.facebook.com/santepsy.ch/>

Développement du site santépsy.ch en allemand et en italien

Deux des cantons partenaires du projet étant bilingues et le Tessin italoophone, le site santépsy.ch a été traduit dans ces deux autres langues nationales. Il est disponible en allemand sous le lien www.psygesundheit.ch depuis la mi mars 2017 et en italien par le www.salutepsi.ch depuis le 10 octobre 2017.

Si la réalisation du site internet en 2016 a été rendue possible grâce au soutien financier de la Loterie Romande, les différentes actions de promotion du site en 2017 ont été réalisées avec l'appui financier de Promotion Santé Suisse.

Ateliers citoyens sur le thème de la vulnérabilité

Depuis 2011 et à raison d'un rythme bisannuel, le Graap Fondation associe la Coraasp à son congrès annuel ouvrant ainsi son champ de réflexion et d'exploration aux différents cantons romands. Ceci prend forme au-travers des ateliers citoyens qui permettent, sur la base des réflexions et d'expériences des participants et des apports théoriques ou expérientiels d'intervenants externes, d'élaborer des savoirs collectifs. Ceux-ci sont ensuite partagés dans le cadre des journées de congrès du Graap selon les différentes formes retenues par les ateliers citoyens cantonaux.

En 2017, le Graap a fêté son 30^{ème} anniversaire et organisé son 28^{ème} Congès lequel s'est tenu les 17 - 18 mai 2017 au Casino de Montbenon à Lausanne. Le thème retenu pour cette édition, la vulnérabilité, a ouvert un large champ de réflexion et de créativité. Les ateliers citoyens cantonaux ont proposé différentes voies d'exploration : la vulnérabilité dans une lecture philosophique et sociétale, comme outil de créativité, ou encore à travers des réalités de la vie quotidienne telles que le travail ou les relations interpersonnelles.

Il est important de préciser que pour cette 4^{ème} édition des ateliers citoyens romands, 3 séances ont été organisées dans chacun des 6 cantons romands, soit au total 18 ateliers qui se sont déroulés entre les mois de janvier et d'avril 2017. Il ont accueilli près de 250 participants. Film, lecture de textes avec intermèdes musicaux, présentations à plusieurs voix ou encore théâtre, tels sont les outils de communication qui ont été choisis par les participants aux ateliers pour transmettre leurs savoirs collectés lors des deux journées du congrès. La synthèse et la présentation des ateliers citoyens romands se trouvent dans les actes du Congrès du Graap Fondation, disponibles ici : <https://fondation.graap.ch/qu-offrons-nous/actions-communautaires/congres.html#archives-3>

Au nom de la Coraasp, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite des ateliers citoyens, notamment : Mmes Laurence Oro-Messerli, Nathalie Zenklusen, Geneviève Foretay-Mercier et Messieurs Jacques de Coulon, Pedro Planas, David Ciana, Pierre Cattin, Charles-André Roh, Aliou Wade et Jean-Charles Mouttet.

Nos remerciements s'adressent également aux membres de la Coraasp qui ont assuré l'accueil et l'animation de ces ateliers dans leurs cantons respectifs, soit : l'Avep en Valais, l'association A3 Jura dans le canton du Jura, l'Anaap à Neuchâtel, l'association Parole à Genève, l'Afaap à Fribourg et le Croepi dans le canton de Vaud.

A noter que le congrès du Graap F a aussi été marqué par un autre événement fort, à savoir le vernissage du livre « Folie à temps partiel. D'objet de soins à citoyen », réalisé par le Graap F, l'Anaap et l'Afaap pour leurs jubilés respectifs, projet auquel la Coraasp a également été associée.

Florence Nater
Avec la collaboration rédactionnelle de
Marlyse Niederhauser

PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

Modélisation de l'action sociale en santé mentale des organisations membres de la Coraasp

En 2012, la Coraasp avait consacré son Forum social annuel au rôle spécifique des travailleurs sociaux travaillant au sein de ses organisations membres. Ceci avait constitué la première pierre d'un processus de réflexion. En octobre 2013, un mandat avait été confié à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (Haute Ecole de travail social et de la santé, éesp, à Lausanne) afin de mener une recherche-action pour définir les spécificités de l'action de la Coraasp et de ses membres dans le champ de la santé mentale.

Cette démarche, appelée « **modélisation de l'action sociale en santé mentale propre aux organisations membres de la Coraasp** » s'est déroulée de 2012 à 2017 en différentes étapes, en associant l'expérience et l'avis de ses différents acteurs.

Le 20 juin 2017, à l'issue d'un processus participatif mené sur 5 ans, l'Assemblée générale a validé un document de référence pour les organisations membres de la Coraasp intitulé :

« Culture, valeurs et pratiques des organisations membres de la Coraasp. Santé mentale : de l'exclusion sociale à la participation citoyenne »

Ce document de référence représente un « arrêt sur image » de ce qui constitue le « penser », le « faire » et le « vouloir » commun aux organisations membres de la Coraasp. Il vient compléter les documents de référence déjà existants à savoir la Charte de la Coraasp et la Charte des proches. Il est à disposition de l'ensemble des organisations membres et des différents acteurs qui les constituent. Il est considéré comme une vision dynamique appelée à être revisitée dans quelques années.

Tous les documents liés à ce processus sont disponibles sur notre site internet : <http://coraasp.ch/projets/coraasp/culture-valeurs-et-pratiques-des-organisations-membres-de-la-coraasp-240>

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce processus et en particulier aux membre du comité de pilotage : Jean-Marc Allaman (L'Expérience), Jeanine Morier (Graap-Association), Pauline Mayer (Anaap), Diego Licchelli (Parole), Anne Leroy (L'Ilot), Antoinette Romanens (Afaap et représentant la commission art. 74 jusqu'à fin 2016), Jean-Pierre Zbinden (président de la commission art. 74) et Florence Nater (directrice de la Coraasp).

Pairs praticiens en santé mentale (PPSM)

Comme le projet PPSM a démarré en 2012 déjà, il n'est plus en soi considéré comme un projet totalement pionnier et novateur en Suisse romande. Pourtant force est de constater que le projet PPSM reste un projet en évolution constante qui bouscule les modes d'accompagnement dans le champ de la santé mentale.

Formation PPSM 2017

Grâce à l'engagement de l'association romande Pro Mente Sana, notamment au niveau du pilotage du projet et de la recherche de fonds, et en partenariat avec l'éésp, la Coraasp et l'association Re-Pairs, une 2^{ème} volée de PPSM a été certifiée en novembre 2017.

Journée de bilan

Avec la participation des pairs formés et des employeurs, une journée de bilan a été organisée conjointement par les différents partenaires du projet (Pro Mente Sana, l'éésp, Re-Pairs et la Coraasp) sur le thème de l'implantation des pairs praticiens en santé mentale (PPSM) en Suisse romande. Celle-ci s'est tenue le 2 novembre 2017 à l'hôtel Mirabeau à Lausanne.

La journée s'est déroulée en deux temps. Une séance très ouverte réunissant les pairs formés, les employeurs et les personnes intéressées a été organisée le matin. 45 personnes ont participé à cette première partie de journée structurée principalement sous forme de groupes de travail participatifs. Des thèmes tels que l'entrée en formation et les critères de sélection, la durée, les contenus et la pédagogie de la formation, l'intégration des PPSM dans les équipes pluridisciplinaires ou encore les règles de confidentialité ont été débattus.

L'après-midi, en groupe plus restreint (20 personnes), les questions et les commentaires exprimés le matin ont été approfondis.

La synthèse de la journée a mis en perspective combien le projet PPSM est prometteur et porteur d'avenir dans le champ de la santé mentale. Il fait toutefois face à de nombreux enjeux, notamment financiers mais aussi d'ancrage sur les terrains professionnels, pas encore tous prêts à accueillir ces nouveaux acteurs. Différentes pistes ont été esquissées pour permettre aux PPSM de renforcer leur rôle, leur présence et leur légitimité sur le terrain, des pistes qu'il s'agira de mettre en œuvre avec les différents partenaires ces prochaines années. Cette journée de bilan a fait l'objet d'un rapport, rédigé par Oriana Brücker de l'association romande Pro Mente Sana et validé par le comité d'organisation.

Florence Nater
Avec la collaboration rédactionnelle de
Marlyse Niederhauser

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION



Journée mondiale de la santé mentale

L'édition 2017 de la journée mondiale de la santé mentale a eu lieu le 10 octobre au théâtre de Colombier à Neuchâtel. Tout au long de l'année, le thème de la vulnérabilité était mis à l'honneur afin de montrer ses nombreuses facettes, notamment lors des ateliers citoyens organisés par les associations de la Coraasp et du Congrès du Graap.

Le 10 octobre, ce thème était traité sous l'angle de l'authenticité avec le slogan : «Avec ou sans masques, soyons vrais !» pour mettre en avant le fait qu'être authentique dans sa relation avec soi-même et avec les autres permet de favoriser la rencontre et le lien. Selon les situations et les personnes, nous choisissons d'être plus ou moins authentiques. Le fait d'être soi dans nos relations permet de rendre les contacts sociaux plus enrichissants. En échangeant avec l'autre, sans filtre, nous encourageons notre interlocuteur à se révéler et nous découvrons, à cette occasion, d'autres facettes de soi.

A cette occasion, les associations de la Coraasp ont réalisé un parcours didactique sur le thème de l'authenticité dans le village de Colombier. Pour illustrer ces 9 panneaux, les associations ont mis sur pied des ateliers de création de masques. Chaque panneau abordait une thématique liée à l'authenticité : ce qui libère ou entrave mon authenticité, le masque comme reflet de qui nous sommes, les masques intérieurs et extérieurs que nous choisissons de porter, le masque comme protecteur, des témoignages sur ce que l'authenticité représente pour chacun, l'histoire et les rôles du masque...

Parallèlement, la Coraasp a distribué au tout public une brochure avec des masques représentant les émotions de base (joie, colère, peur, tristesse) à personnaliser et une photo-souvenir a été réalisée le jour du 10 octobre avec tous les participants masqués.

Le Graap, en partenariat avec Rebondart, a créé une pièce de théâtre pour mettre en valeur les ressources, les compétences et le talent des personnes en précarité sociale. Lors des ateliers théâtre et des représentations en public, les acteurs amateurs ont été encadrés par des auteurs, comédiens et metteurs en scène professionnels. La première de ce spectacle, écrit par Anne-Frédérique RoCHAT et Nicolas Yazgi et mis en scène par Sébastien Ribaux et Sophie Pasquet-Racine, a eu lieu le 10 octobre au théâtre de Colombier.

Nous remercions l'Anaap (association hôte de la manifestation) et le groupe de travail 10.10 pour l'organisation : Ariane Rosselet (Croepi), Micheline Grivel (Afaap), Diego Licchelli (Parole), Pauline Mayer (Anaap), Sandra Locorotondo (Emera), Tania Coulon (Avep), Christelle Thomas (Avep), Michele Cuti (Avep), Blaise RoCHAT (Afaap), Fabrice Le Flem (Graap).

Sabine Germanier

Interventions diverses

Comme vous avez pu le découvrir durant ces précédentes années, l'expérience et la pratique que la Coraasp a su développer dans le champ de la santé mentale sont fréquemment sollicitées par les Hautes écoles du travail social et de la santé pour différentes interventions.

La Coraasp et ses membres sont réellement reconnaissants de pouvoir transmettre ce « savoir être » et ce « savoir faire » à de futurs professionnels du travail social ou de la santé, de même qu'à des professionnels déjà très actifs.

Florence Nater est intervenue, seule ou en collaboration avec des membres de la Coraasp :

- le 12 janvier à l'éesp à Lausanne (Haute école de travail social) pour une intervention sur l'engagement en matière de politique sociale de la Coraasp pour des étudiant-e-s du DAS en action communautaire ;
- le 20 février à l'école La Source à Lausanne, pour présenter le projet www.santépsy.ch à des étudiant-e-s DAS en populations vieillissantes ;
- le 9 mars à Neuchâtel pour une formation à des personnes en situation de handicap sur le thème des bases légales et des droits des personnes en situation de handicap ;
- le 7 avril à Malévoz – Monthey pour la journée de formation médico-soignante sur le thème de la contrainte en psychiatrie ;
- le 28 avril à l'éesp à Lausanne dans le cadre de la formation des pairs praticiens en santé mentale ;
- le 3 mai à la HETS-FR (Haute école de travail sociale de Fribourg) dans le cadre d'une demi-journée d'étude « Entr_actes » sur l'émergence des savoirs citoyens ;
- le 15 juin à l'éesp à Lausanne pour des étudiants de 2^{ème} année en travail social sur le thème des actions spécifiques en travail social ;
- le 22 août à Montreux dans le cadre du congrès d'INSOS « Osons le changement » sur le thème de l'assurance invalidité ;
- le 25 septembre à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre d'une table-ronde organisée par l'Anaap à l'occasion de ses 25 ans sur le thème des « Les liens qui rétablissent » ;
- le 26 octobre à l'éesp à Lausanne, dans le cadre du CAS en santé mentale
- le 12 décembre au Graap à Lausanne pour le module de formation Oasis « Les espaces de la psychiatrie » organisé par la HES de Sierre.

Nous remercions chaleureusement Marie Israël (Graap Fondation), Jeanine Morier (Graap Association et membre du comité de la Coraasp), Claire-Lyse Cabane (pair-praticienne en santé mentale), Robert Joosten (Graap Fondation) pour leurs précieuses contributions lors de ces différentes interventions.

A noter également que la Coraasp a participé au groupe de travail, piloté par Addiction suisse et Protection de l'enfance suisse, pour l'organisation d'un congrès national, le 16 novembre 2017, sur le thème « Etre enfant dans une famille vulnérable. Quel soutien apporter aux enfants exposés

à la violence domestique, à la maladie psychique ou à l'addiction d'un parent», un congrès couronné d'un vif succès.

Travail avec les médias

Le travail avec les médias reste toujours étroitement lié à l'intérêt que peuvent porter, ou non, les médias sur les projets et les actions de la Coraasp.

Pour l'année 2017, le spectacle sur le thème de la vulnérabilité organisé à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale a fait l'objet d'un bon relais dans les médias du canton de Neuchâtel où se tenait l'événement (presse écrite, radio et télévision locale).

Nous avons également eu l'opportunité de participer à une émission radiophonique (RTN) sur la promotion de la santé psychique et parler plus spécifiquement du site de santépsy.ch.

Au niveau de la presse spécialisée, la Revue Diagonales nous a permis de présenter le projet de la journée mondiale de la santé mentale.

Florence Nater

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Le programme de formation 2017



A la suite de la démission de Mme Ghislaine Glassey au 31 décembre 2016, le poste de responsable du secteur formation a été mis au concours. Mme Céline Vuillaume, travailleuse sociale auprès de l'association Parole à Genève, a repris ce poste au 1er juin 2017 à 20 %. En congé maternité d'octobre 2017 à fin février 2018, Mme Céline Vuillaume a été remplacée par Mme Marlyse Niederhauser. Le secteur de formation bénéficie par ailleurs de l'efficace soutien logistique de Sabine Germanier.

Une séance de travail réunissant différents représentants de la Coraasp a été organisée en septembre 2017 et a permis de mieux définir les contours du programme de formation Coraasp. Toujours soucieux de répondre aux besoins des associations membres de la Coraasp, dans un premier temps, les cours proposés ont été décentralisés dans chaque canton romand. Dans un deuxième temps, des contacts ont été pris avec les associations membres présentes dans les cantons romands afin de soumettre des propositions de cours et de définir l'organisation du cours.

Pour le 1er semestre 2017, les cours ont pu se dérouler positivement :

- dans le canton de Neuchâtel : avec le soutien de l'Anaap
titre du cours : Accueillir ses émotions pour vivre heureux (Yann Chappuis)
- dans le canton du Valais : avec le soutien d'Emera, de l'Avep et de Synapsespoir
titre du cours : Etre et rester aligné, centré (Stéphanie Schwitter)
- dans le canton de Vaud : avec le soutien du Graap Fondation
titre du cours : Devenir le créateur conscient de sa vie (Pierre Pradervand)
titre du cours : Apaiser les conflits et vivre des relations harmonieuses (Yann Chappuis)
1 cours, annulé par manque de participant-e-s

Pour le 2^{ème} semestre 2017, les cours ont pu se poursuivre avec enthousiasme :

- dans le canton de Fribourg : avec le soutien de l'Afaap
titre du cours : Le Recovery (équipe de Pro Mente Sana)
- dans le canton de Genève : avec le soutien de Trajet et de l'Association Parole
1 cours, annulé par manque de participant-e-s
- dans le canton de Neuchâtel : avec le soutien de l'Anaap
titre du cours : Etre et rester aligné, centré (Stéphanie Schwitter)
- dans le canton le canton de Vaud : avec le soutien du Graap Fondation
titre du cours : Exploiter le pouvoir de ses pensées (Stéphanie Schwitter)
titre du cours : Transformer son stress (Dominique Cassidy)

En 2017, dans l'ensemble, les cours de formation Coraasp ont commencé à porter leurs fruits et ceci, grâce au soutien et à la volonté des membres de s'engager dans un projet commun de formation. Il est important de poursuivre ce chemin ensemble et de continuer à « semer » de belles propositions de cours afin d'être sensibles à l'épanouissement des membres des organisations.

Nous tenons à remercier sincèrement les associations membres pour leur précieuse collaboration et nous remercions également chaleureusement nos formatrices et formateurs pour leur précieuse collaboration.

Céline Vuillaume et Marlyse Niederhauser



Groupe d'experts d'Inclusion Handicap

La Coraasp a poursuivi sa participation au groupe d'experts «assurances sociales» de l'organisation faîtière de l'aide et de l'entraide dans le domaine du handicap «Inclusion Handicap» et cela même si la Coraasp n'est pas membre de cette structure nationale. Ce groupe a notamment traité, durant l'année 2017, du suivi des travaux parlementaires autour de la réforme des prestations complémentaires et de différentes interventions parlementaires sur le thème du handicap. Il s'est en outre préparé aux travaux parlementaires sur le «développement continu de l'AI» (7^{ème} révision), travaux ayant débuté formellement au début de l'année 2018.

Commission politique sociale

La commission politique sociale de la Coraasp s'est réunie à deux reprises en 2017. Elle a traité principalement du projet de révision de l'AI, dans sa teneur issue de la procédure de consultation. Les membres de la commission ont pu formuler des commentaires à l'attention du groupe d'experts d'Inclusion Handicap (cf chapitre précédent). Nous remercions chaleureusement les membres de la commission politique sociale pour leur fidèle et précieuse collaboration : Jean-Marc Allaman (l'Expérience), Christophe Konyevits (Anaap), Robert Joosten (Graap Fondation), Yves-Laurent Tschan et Nathalie (Afaap).

Autres activités de politique sociale

La Coraasp est également membre d'un «Resonanzgruppe», groupe d'accompagnement d'un groupe parlementaire sur la santé psychique (2 séances durant l'année 2017). Les travaux de ce groupe permettent de faire le point des objets parlementaires en cours sur le thème de la santé psychique et d'avoir un contact direct avec deux parlementaires engagés sur ces questions M. Joachim Eder, Conseiller aux Etats (TG) et Rebecca Ruiz, Conseillère nationale (VD). Un événement, en co-responsabilité avec un autre groupe interparlementaire sur les maladies non-transmissibles, a été organisé à l'attention des parlementaires le 13 décembre sur le thème de la santé psychique chez les personnes âgées. Outre la pertinence des thèmes abordés dans ces groupes, ceux-ci sont aussi une excellente occasion de rencontrer les membres du réseau ainsi que des personnes politiques intéressées par le domaine de la santé psychique.

Florence Nater

RAPPORT DE LA COMMISSION ART. 74

Cette commission regroupe les 8 organisations qui participent au contrat de prestations passé avec l'OFAS. Elle s'est réunie à 5 reprises.

L'année 2017 s'est ouverte avec un **audit OFAS** de 3 jours au lieu de la demi-journée qui prévalait auparavant. Les auditeurs ont passé dans les bureaux de Sion et auprès de l'AVEP, du Graap Fondation et de notre fiduciaire AIGC. L'OFAS a évalué les risques présentés par la Coraasp sur une échelle de 1 (faible) à 5 (élevé). Les valeurs indiquées entre parenthèses indiquent le niveau de risque estimé par les auditeurs. L'audit a porté sur le pilotage de la faîtière (2), le reporting des données remises (1) et l'offre de prestations (1) sous l'angle du respect de la circulaire OFAS. Ces 3 domaines regroupaient au total 13 items analysés : 9 items étaient situés en risque 1, 1 item en 2 et 3 items en risque 3. Ces trois items pour lesquels l'OFAS estime que la Coraasp présente un risque moyen sont :

- Une documentation écrite permettant d'assurer le remplacement de collaborateurs malades ou quittant les petites organisations (ce point a été contesté par la Coraasp).
- Le travail de contrôle et de pilotage des sous-contractants par la Coraasp. L'OFAS souhaite manifestement une hiérarchisation des rapports entre la faîtière et les sous-contractants. La Coraasp va renforcer son rôle de pilotage et de contrôle, tout en recherchant des modalités de fonctionnement assurant aux organisations de conserver une autonomie optimale. Nous assistons à un risque de dérives dans l'application de la LAI art 74. La force des organisations privées résidait à l'origine dans leur proximité avec les bénéficiaires qui disposaient ainsi d'une certaine influence sur la définition des besoins et des prestations. L'OFAS pourrait s'acheminer vers une logique de management top-down (pyramidal) des faîtières. Nous nous acheminerions alors vers des centrales suisses définissant les prestations et les modalités de fonctionnement de leurs sections. Ceci serait contraire à la culture qui a prévalu dans le développement dans le domaine du handicap qui a permis l'autodétermination des personnes concernées. Selon ce qui se dessine pour la prochaine période contractuelle 2020-23, une mobilisation politique pourrait s'avérer nécessaire. La Coraasp peut entrer dans un renforcement du pilotage de la faîtière dans le sens de renforcer les synergies et la qualité des prestations mais en préservant la marge d'autonomie des sous-contractants.
- Si la qualité du système de consolidation a été relevée, il est demandé de renforcer la vérification des données. Cette demande s'inscrit dans la ligne du point précédent. La Coraasp va renforcer ses outils statistiques et d'analyse des résultats ainsi que le rôle de planifications au sein de la commission art 74.

L'audit confirme une gestion adéquate de la faîtière Coraasp. Par contre il révèle un risque éthique à moyen terme si l'OFAS devait confirmer ses orientations centralisatrices. Que deviendront dans le futur les possibilités réelles de maintenir au niveau du management des organisations

l'autodétermination, l'empowerment et la participation des personnes atteintes dans leur santé ? La Confédération va-t-elle vers une délégation, à une dizaine de centrales suisses, de la détermination et de la gestion des prestations du domaine de l'art 74 ? Si oui, quel recul ! Nous nous retrouverions au début du siècle passé où la société décidait de ce qui est bon pour les populations dites fragilisées. Ou nous aurions une élite de personnes en situation de handicap ou de professionnels qui décideraient ce qui est juste et bon pour l'ensemble.

Le rapport de la 3^{ème} enquête de satisfaction a été remis par M Alain Dupont, pilote de la démarche. L'enquête a touché 469 personnes (305 personnes concernées, 24 proches, 86 salariés, 54 pairs). Finalisé en collaboration avec la Commission art 74, le rapport a été remis au Comité de la Coraasp pour validation avant sa transmission à l'OFAS (juin 18). Cet audit s'est inscrit dans un contexte plus large que celui des sous-contactants OFAS. Il s'est appuyé le référentiel : « Culture, valeurs et pratiques des organisations membres de la Coraasp : Santé mentale – de l'exclusion sociale à la participation citoyenne », adopté par les 26 organisations-membres de la Coraasp, lors de son AG en mai 2017. Fruit de la recherche-action menée en collaboration avec l'EESP, ce document pose la vision commune des organisations-membres concernant l'action sociale en santé mentale. Il constitue donc un outil précieux dans les discussions à l'OFAS et les orientations à respecter par les organisations subventionnées à travers la faîtière OFAS-AI.

L'enquête de satisfaction auprès des 8 sous-contractants, visait à vérifier la transposition du référentiel Coraasp dans leurs pratiques. Le Comité de la Coraasp a pu constater que les organisations subventionnées s'inscrivent bien dans le référentiel adopté. De plus, chaque organisation concernée s'est fixée des améliorations à réaliser d'ici l'été 2018. Le Comité Coraasp a validé le rapport final et en a également tiré des lignes d'actions au niveau romand:

- Disposer des ressources des organisations subventionnées pour mener des politiques et des actions décidées au niveau de l'ensemble des membres de l'association Coraasp et coordonnées sur la Romandie.
- Renforcer la formation à travers une meilleure présence dans les régions avec une implication de l'ensemble des organisations régionales (subventionnées ou non) pour leur mise en place
- Veiller à développer autant le pouvoir d'agir individuel que collectif, ce dernier notamment à travers des actions inter-organisations.
- Soutenir l'implantation en Romandie des pairs praticiens en santé mentale
- Renforcer la visibilité de la Coraasp en exigeant de la part des organisations subventionnées et en invitant les autres membres à systématiser la présence du logo Coraasp sur leurs plaquettes de présentation, leurs rapports annuels, leurs manifestations publiques etc.

La Coraasp a veillé à l'information des organisations partenaires afin de leur permettre d'anticiper une particularité de ce contrat : une **retenue de 20% de la subvention annuelle** effectuée par l'OFAS, sur la 2^{ème} tranche de la subvention 2018, dans l'attente des résultats du bouclage de la période contractuelle qui interviendra après juin 2019. Face aux sérieux problèmes de liquidités auxquels sera confrontée la majorité des organisations, la Coraasp est intervenue afin de ne pas être soumise à cette mesure, arguant que la mesure met en péril les petites organisations et que

la Coraasp assure et assurera largement la fourniture des prestations inscrites au contrat de prestations. Impossible d'être dispensée de cette retenue même en apportant la preuve que le contrat sera respecté. Tout au plus, la retenue pourrait être réduite sur la base d'un dossier à fournir en début août 2018 et démontrant la réalisation des prestations convenues. Concernant les subventions, la circulaire OFAS pour la période contractuelle 2015-18 prévoit une réduction de 20% de la subvention annuelle dans l'attente des résultats du bouclage de la période contractuelle qui interviendra après juin 2019. Cette retenue sera effectuée entièrement sur le versement de la seconde tranche de subvention 2018 qui sera ainsi fortement réduite posant ainsi des problèmes certains de liquidités aux sous-contractants. La majorité des organisations devront faire donc face à une situation financière délicate fin 2018-début 2019.

La pression sur les collaborateurs des organisations s'amplifie avec la gestion du dilemme d'une augmentation des personnes ne disposant pas du statut d'ayant-droit selon la LAI art 74. Pour les personnes renvoyées entre les différents systèmes sociaux, il devient difficile de trouver un point d'ancrage sécurisant leur permettant de se relever. Comme l'a démontré l'émission de TSR « dans la tête d'un pauvre », les personnes fragilisées rencontrent des difficultés à mobiliser leurs ressources personnelles plus en raison de leur situation qu'à cause de déficit personnel. Alors que l'on parle de vivre ensemble et d'inclusion, les collaborateurs, les pairs et les bénévoles se trouvent à ramer à contre courant, cherchant à renforcer les liens sociaux alors que l'insécurité générée par les dynamiques d'exclusion induites par nos systèmes d'assurances sociales amoindrissent les ressources intellectuelles, émotionnelles et sociales des personnes à qui on demande de se rétablir socialement.

Les prestations OFAS AI en bref

Globalement, nous avons réalisé largement les prestations convenues au contrat de prestations pour le conseil social et les lieux d'accueil (+ 3'500 heures), dans les cours (+43 jours et +25 heures) et dans les Prospreh (+1172 heures). Au sein du contrat de prestations, nous assistons à un transfert des heures de conseil social (-336 heures) vers les lieux d'accueil (+3921 heures). Dans le Conseil social sur les 21'617 heures de prestations professionnelles seules 18'824 heures ont été accordées à des ayant droit selon l'AI et donc reconnues dans le contrat OFAS.

Si pour le Conseil social, nous assistons à une stabilité des heures de conseil social professionnel, la contribution des bénévoles augmente de près de 1'000 heures. Il est à relever par contre que les heures de prestations à des personnes « ayant-droit » au sens de l'OFAS est en légère baisse alors que les prestations aux personnes en situation de handicap mais non reconnues par l'OFAS augmentent. Depuis quelques années, nous constatons une baisse des heures de conseil bref au profit des prestations d'accompagnement direct. Par contre le nombre de conseil bref augmente fortement (+ 1575 conseil soit 24%)... Le nombre de clients bénéficiant du conseil social est stable : 1'983 dont 27.2% de nouveaux clients.

Le renforcement des prestations en lieu d'accueil démontre l'importance de compléter l'accompagnement individuel par une offre collective permettant aux personnes de retisser des liens entre pairs, développant ainsi un sentiment d'appartenance. En une année, nous avons une

augmentation de 3'200 demi-journées de présences en lieux d'accueil réalisées par 1'400 personnes dont 1/3 de nouveaux clients (36.5%)

Les statistiques, ci-dessous, concernent l'ensemble des prestations 2017 réalisées par les partenaires au contrat OFAS. Elles prennent en compte toutes les prestations et personnes indépendamment de leur statut d'ayant droit OFAS. A titre d'exemple, les 8 partenaires ont apporté un soutien social à 1'862 personnes en situation de handicap dont seules 1'479 personnes étaient considérées comme des ayant-droit par l'OFAS. Le Conseil social dans son ensemble a offert 24'811 heures de prestations réalisées par des salariés et des bénévoles. Sur celles-ci seules 18'824 sont prises en compte par l'OFAS car consacrées à des ayant-droit et réalisées par des salariés.

Jean-Pierre Zbinden

PROJETS ET PERSPECTIVES 2018-2019

POINTS FORTS 2018

Lancement de la campagne nationale de promotion de la santé mentale pour les années 2018 à 2021, sur mandat de Promotion Santé Suisse, sous l'égide de santéspsy.ch

Campagne en Suisse latine placée sous la responsabilité des cantons
en partenariat opérationnel avec la Coraasp
Elaboration d'une convention de partenariat
Participation à l'élaboration du concept de la campagne
Participation opérationnelle au lancement et
à la mise en œuvre des actions de la campagne

Développement et modernisation du concept et des outils de communication de la Coraasp

Recherche de fonds
Nouveau site internet de la Coraasp
Engagement d'une responsable de la communication Coraasp

Préparation des 20 ans de la Coraasp

PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

Développements de projets Coraasp romands pilotés par l'une ou plusieurs de ses organisations membres

Projet « **Synergies Meetings for Minds** » - promouvoir la collaboration entre personnes concernées par les troubles psychiques et des scientifiques des neurosciences – avec le Graap Fondation

Plateforme romande d'action sociale de la Ligne de cœur
Coordination par le Graap Fondation en collaboration avec plusieurs organisations Coraasp cantonales

Charte des proches

Promotion de la charte auprès des personnes concernées, des proches et des institutions
par exemple par l'intermédiaire des organisations professionnelles
Suivi des questions politiques sur un plan cantonal et fédéral

Formation et implantation des pair-e-s praticien-ne-s en santé mentale

Avenir de la formation
Poursuite de la promotion de ce rôle auprès des institutions, par exemple via les cantons et les
organisations et regroupements professionnels
Redéfinition des partenariats entre les différents acteurs
Réflexions sur la mise en place d'une formation préparatoire à la formation certifiante

SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION

Journée mondiale de la santé mentale

La journée mondiale de la santé mentale 2018 aura lieu le 10 octobre à la HES de Sierre sur le thème : Rire ensemble, l'humour pour désamorcer les situations et comme outil de lien et de partage pour la communauté, avec le slogan : « Osons le rire! ».

Les associations de la Coraasp réaliseront des stands traitant d'humour et de santé mentale. La cérémonie officielle présentera le lancement de la campagne santépsy 2018-2021 et un spectacle humoristique suivi d'un apéritif dinatoire.

SECTEUR FORMATION ET COACHING

Le Projet de Formations 2018

Dans l'esprit de la dynamique instaurée durant l'année 2017, les formations 2018 seront construites dans le but de répondre aux besoins des membres et de favoriser leur accessibilité.



Comme l'image ci-dessus, les roues s'accordent, tournent et avancent ensemble. Cette image reflète la stratégie et l'objectif 2018 du secteur formation de la Coraasp.

Toujours avec le précieux soutien des associations membres de la Coraasp, les cours pourront se dérouler dans chaque canton romand, soit un cours par canton romand, soit 5 cours par semestre. Les cours dispensés lors des années précédentes seront proposées en « tournus » dans chaque canton romand afin que chaque association membre de la Coraasp puisse en bénéficier.

Dans la mesure des possibilités d'accueil, chaque semestre et dans chaque canton romand, les cours se dérouleront dans une salle ou un local d'une association membre de la Coraasp. Cela dans le but d'être le plus accessible possible et au plus proche des besoins des participants.

La force de partenariat, entre les associations membres et la Coraasp, instaurée dans le secteur formation incarne véritablement l'esprit de la Coraasp et permet au secteur de formation de répondre aux attentes formulées par les membres de la Coraasp lors de la création de ce secteur d'activités.

Pour ce faire, et à l'image de ces roues qui s'accordent et se complètent, les associations membres de la Coraasp ont été, et sont toujours précieuses pour le bon fonctionnement et la pérennisation de cette merveilleuse aventure !

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

Si les années 2016 et 2017 ont été plus « calmes » sur le front de la politique sociale, il pourrait en être autrement de l'année 2018. Outre le suivi des travaux parlementaires autour du développement continu de l'AI, lesquels ont débuté en 2018, d'autres sujets occuperont l'actualité en matière de politique sociale : le référendum contre la réforme de la LPGA (Loi sur la partie générale des assurances sociales) relative à la surveillance des assurés. L'aboutissement de la réforme des prestations complémentaires, de même la décision du Conseil fédéral de suspendre son travail de réflexion sur le remboursement des prestations des psychologues-psychothérapeutes représentent d'autres sujets qui méritent l'attention de la Coraasp.

COMMISSION ART. 74

La faîtière a plusieurs dossiers à traiter en 2018-19 :

- Gestion de la retenue de 20% sur la subvention annuelle déjà évoquée ci-dessus
- Clarification des compétences décisionnelles entre la Confédération et les cantons autour de la gestion de la réserve art 74 exigée par la Confédération
- Suivi des améliorations suite à l'enquête de satisfaction
- Mise en place des outils de suivis afin de renforcer la Faîtière dans son rôle de pilotage et de contrôle du mandat de prestations OFAS-AI
- Négociation avec l'OFAS du contrat de prestations 2020-2023

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de la Coraasp, personnes concernées, proches, professionnels et bénévoles, qui s'engagent quotidiennement avec patience et détermination pour accueillir, soutenir et accompagner des personnes en souffrance et pour faire évoluer les perspectives dans le champ de la santé psychique. C'est dans notre diversité que nous puisons notre force et dans notre fédération que nous consolidons le sens de notre action collective.

Ce rapport d'activités est aussi l'occasion pour nous de remercier chaleureusement Mme Cesla Amarelle pour sa présidence de la Coraasp d'août 2016 à juin 2017. Nous remercions vivement M. Fernando Fiori qui assure, depuis lors et avec une grande disponibilité, la vice-présidence de la Coraasp. Enfin notre reconnaissance s'adresse aussi aux membres du comité : Mesdames Cécile Comina, Jeanine Morier, Nadia Nicoli et Messieurs Jean Dambron et Blaise Rochat. Nous en profitons également pour remercier Mmes Anne Leroy et Antoinette Romanens qui ont quitté le comité de la Coraasp lors de l'assemblée générale de juin 2017.

Notre reconnaissance s'exprime également à l'égard de nos différents partenaires, dont la liste ne saurait être exhaustive. Nous pensons en particulier à l'équipe de Pro Mente Sana, à l'éesp, aux cantons latins et à la CPPS, en particulier sa coordinatrice Mme Alexia Fournier Fall, ainsi qu'à Promotion Santé Suisse. Nous remercions également la fiduciaire AIGC, et tout particulièrement Mme Sandrine Ayer, M. Chany Schmid et M. Stéphane Vogel, pour la tenue de notre comptabilité et leurs précieux conseils pour le passage aux comptes Swiss Gap RPC.

La Coraasp tient également à remercier vivement ses partenaires. Nous pensons tout particulièrement à l'OFAS dont le soutien financier favorise le service de prestations professionnelles de qualité en faveur des personnes affectées dans leur santé psychique et de leurs proches. Merci à Promotion Santé Suisse dont le soutien financier a permis de réaliser de belles actions de promotion du site www.santépsy.ch et à La Loterie Romande dont le soutien financier a contribué à l'implantation du projet des pairs praticiens en santé mentale, notamment avec l'organisation de la journée de bilan du 2 novembre 2017.

Notre gratitude s'adresse également à la commune de Milvignes qui nous a loué, au tarif des sociétés locales, le magnifique théâtre de Colombier pour notre journée du 10.10 et à M. Thierry Grosjean des Caves du Château à Auvernier qui nous a fait un prix préférentiel pour le vin de notre apéritif du 10.10.

